

12èmes DOCTORIADES

« TRANSMISSION »

AXE 2 : TRANSMISSION DE SAVOIRS ET ÉDUCATION

Dans une société en constante transformation, l'école se positionne comme un pilier dans la préparation des futurs citoyens à vivre en communauté. Au travers le respect imposé d'un ensemble de règles et des normes, cette institution permet l'émergence d'une conscience des responsabilités partagées, tant individuelles que collectives.

Ce colloque vise à explorer les multiples facettes de la transmission des savoirs. Nous appelons des propositions interdisciplinaires pour explorer ces grandes questions à travers cinq sous-axes principaux :

Sous-axe 1 : La forme scolaire

L'institution scolaire comprend un ensemble de normes qui ont plus ou moins évoluées au cours des derniers siècles, appelé aussi dispositif scolaire (M. Foucault, 1975). En effet, la forme scolaire (G. Vincent, 1980) comprend des temps définis et dédiés à certaines tâches (discipline scolaire, récréation, études), un espace spécifique (l'école, la salle de classe et son organisation - rangées de tables, îlots - le bureau de l'enseignant, un tableau, parfois une estrade...) ainsi que des règles (immobilité, silence, écoute, travail...). Dans cet environnement, l'enseignant adopte différentes postures suivant le but recherché : aider un élève individuellement, en groupe, transmettre une notion à toute la classe, laisser les élèves expérimenter... L'enseignant apprend à ne plus adopter seulement une forme d'enseignement transmissif, mais à faire varier ses postures (D. Bucheton, 2016 : posture de contrôle, de contre-étayage, d'accompagnement, d'enseignement, de lâcher-prise). La forme scolaire tente donc d'évoluer, tant au niveau de l'enseignement par le professeur que par les modalités et médias employés (ordinateurs, tablettes, TBI, vidéoprojecteurs etc.) véritables marqueurs d'une mutation de l'éducation (P. Moeglin, 2013).

Nous nous demanderons comment les normes et dispositifs qui structurent la forme scolaire façonnent-ils les pratiques éducatives et l'expérience des élèves ? À l'ère des outils numériques et des nouvelles méthodes pédagogiques, quelles innovations pourraient transformer ou redéfinir cet héritage ? Les contributions peuvent explorer des aspects historiques, sociologiques ou pédagogiques.

Sous-axe 2 : Rythme scolaire et éducation physique

Nous avons vu l'importance de la variation des postures dans l'enseignement, cela est aussi vrai pour le rythme des enseignements eux-mêmes (travaux en groupe, individuels, en classe entière, temps de pause, à l'échelle d'une journée, une semaine, un trimestre, une année...).

En effet, l'enseignant tente en général de concevoir l'emploi du temps en fonction du rythme biopsychologique de l'enfant, permettant de renouveler l'attention des élèves et donc un meilleur apprentissage (H. Montagner, 2002). Depuis septembre 2022, le gouvernement demande que les élèves aient une activité physique régulière dans le cadre scolaire dans le but de lutter contre la sédentarité et de faire découvrir des activités sportives aux élèves.

Pourtant, les modalités d'intégration de ces activités soulèvent encore des questions : quels types d'exercices privilégier ? Comment adapter ces activités aux besoins individuels des élèves ?

Comment, sur le terrain, est-il possible d'appliquer ces modalités ? Les rythmes scolaires sont-ils adaptés aux enfants ? L'emploi du temps scolaire respecte-t-il les besoins physiologiques des enfants (besoins de sommeil, besoins en activité physique) ?

Sous-axe 3 : Prévention et formation citoyenne dans le milieu scolaire

La formation du citoyen à l'école (notamment par la discipline Éducation Morale et Civique), revêt une multitude de facettes. De la sensibilisation au harcèlement (qu'il soit hors ou au sein de l'établissement scolaire), en passant par le droit de vote, l'égalité et les discriminations (sexe, religions, origines...), les valeurs de la République, le respect de l'environnement, l'éducation à la santé (sexualité, addictions, hygiène, alimentation, etc.). Elle balaye donc un large spectre d'enseignements permettant de former les citoyens de demain.

Nous nous interrogerons alors sur les dispositions prévues par la loi ou le règlement scolaire (responsabilité pénale et mesures disciplinaires) pour sanctionner les comportements portant atteinte à autrui, nous verrons également les obligations qui incombent aux établissements scolaires et la responsabilité des acteurs (personnels de l'Éducation, parents, police, justice) ainsi que les moyens mis en œuvre pour prévenir et sensibiliser aux bonnes conduites.

En se basant sur la notion de littératie physique (Whitehead, 2010), nous pourrions également réfléchir à un changement de paradigme en définissant l'objectif de l'éducation physique non plus comme une quête de performance, mais comme le développement d'une capacité à comprendre, valoriser et intégrer l'activité physique dans la vie quotidienne.

Sous-axe 4 : Intégration, assimilation, inclusion et diversité

L'inclusion est une notion présente dans les programmes et bulletins officiels de l'Éducation Nationale depuis septembre 2013 (loi pour la refondation de l'école de la République). Sa mise en œuvre dans le cadre de l'école demande l'adaptation des pratiques pédagogiques pour permettre à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité afin d'apprendre dans de bonnes conditions (accessibilité universelle, individualisation de l'enseignement, collaboration entre tous les acteurs de l'enseignement). En effet, traiter tous les élèves de manière identique, sans tenir compte de leurs singularités, peut conduire à une forme d'exclusion masquée, sous couvert d'égalité et traiter les élèves différemment peut aussi souligner une forme de différence et donc d'exclusion (aide qui devient une béquille sans laquelle l'élève a besoin particulier ne peut pas se débrouiller). L'inclusion est donc un équilibre subtil qui, s'il est bien trouvé, permet de veiller à ce que tous les élèves puissent apprendre de la même manière en évitant les obstacles dû à leur particularité.

“Si les sociétés sont des ensembles mal unifiés de moyens, on peut leur dénier le droit de définir la normalité par l'attitude de subordination instrumentale qu'elles valorisent sous le nom d'adaptation”

(Canguilhem, 2023)

L'inclusion suppose donc des moyens unifiés pour adapter l'environnement spatial et matériel afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Nous nous demanderons quels sont les défis posés par l'inclusion, l'accessibilité et la prise en compte des besoins spécifiques.

Sous-axe 5 : Impact du numérique sur les élèves

L'exposition prolongée aux écrans est associée à des effets ambivalents. D'un côté, les outils numériques permettent d'améliorer et stimuler l'apprentissage en autonomie, notamment via des outils comme l'intelligence artificielle. D'un autre côté, leur utilisation intensive peut entraîner des conséquences négatives telles que l'addiction aux écrans (Courbet, Fourquet-Courbet, & Amato, 2020), une sédentarité accrue, des troubles du sommeil, voire un retard dans le développement du langage chez les plus jeunes. Les impacts du numérique soulignent donc l'importance d'une réflexion critique sur l'introduction des outils numériques dans les pratiques pédagogiques. Comme le souligne Durampart (2016), bien que l'intégration des technologies à l'école est souvent présentée comme une modernisation, elle reproduit fréquemment des pratiques anciennes sous des formes nouvelles.

Les impacts du numérique sur la santé mentale et physique des élèves soulèvent également des préoccupations. Par exemple, l'exposition prolongée aux écrans avant le coucher est corrélée à une diminution de la durée et de la qualité du sommeil, ce qui influence les performances académiques et la capacité de concentration. De plus, le cyberharcèlement, facilité par les réseaux sociaux et les plateformes numériques, représente une menace importante pour la santé psychologique des élèves.

Ces paradoxes interrogent : comment tirer parti des outils numériques pour enrichir l'apprentissage tout en minimisant leurs impacts négatifs ? Quelle place pour les manuels scolaires traditionnels dans cette transition ? Et comment éduquer les élèves à une utilisation responsable du numérique ?

L'exposition prolongée aux écrans avant le coucher est associée à une réduction de la durée et de la qualité du sommeil chez les enfants, ce qui impacte leurs performances académiques. Par ailleurs, l'utilisation intensive des outils numériques peut entraîner une fatigue cognitive accrue, limitant la capacité des élèves à se concentrer sur les tâches d'apprentissage.

Ouvertures possibles : comparaison historique, avec d'autres systèmes d'éducation, proposition d'évolution, etc.

Contact : Alexandre PISTOLET / alexandre-pistolet@etud.univ-tln.fr

Bibliographie indicative :

Bucheton, D. (2016). Les postures enseignantes.

Canguilhem, G. (2023). Le normal et le pathologique, Paris, PUF.

Durampart, M. (2016). La forme scolaire en action traversée par l'école numérique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9

Faillet, V. (2019). Remodeler sa salle de classe et sa pédagogie.

Moeglin, P. (2013). Outils et médias éducatifs: Une approche communicationnelle.

Montagner, H. (2002). L'enfant, la vraie question de l'école, Paris, Odile Jacob.

Vincent, G. (1980). *L'École primaire française*, Lyon, PUL, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Whitehead, M. (2010). *Physical literacy: Throughout the lifecourse*. Routledge.

Courbet, D., Fourquet-Courbet, M.-P., & Amato, S. (2020). « Addictions » et comportements problématiques liés à Internet et aux réseaux sociaux : Synthèse critique des recherches et nouvelles perspectives. *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, 13(1), 209–235.